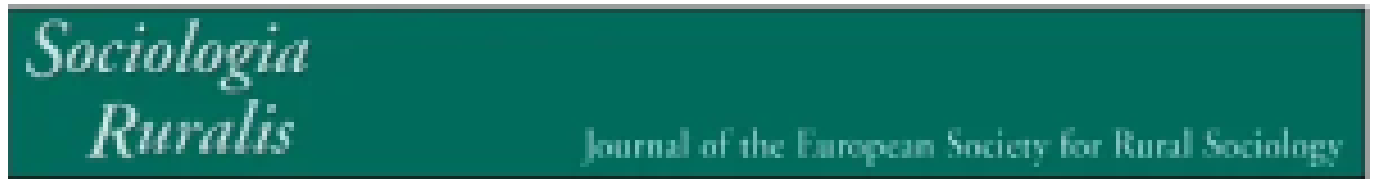


Les femmes et la PAC aux Pays-Bas

31 janvier 2026



Paru en janvier 2026 dans *Sociologia Ruralis*, un article analyse les effets de la Politique agricole commune en cours (2023-2027) sur la place des femmes, en se concentrant sur le premier pilier. Les auteures soulignent que les références explicites à l'égalité femmes-hommes sont peu contraignantes. À partir d'exemples tirés du plan stratégique national néerlandais, elles montrent que la politique reste largement aveugle aux inégalités de genre. Les paiements directs, basés sur les hectares, favorisent les hommes, qui gèrent des fermes en moyenne deux fois plus grandes que celles des femmes (14 ha contre 6 ha). Plusieurs dispositifs (paiement redistributif, aides aux jeunes agriculteurs) reposent sur des critères tels que le statut de chef d'exploitation ou le diplôme agricole. Or, aux Pays-Bas, seulement 28 % des agricultrices ont un diplôme agricole, contre 82 % des hommes. Les éco-régimes peuvent également créer des barrières, car ils supposent une capacité d'investissement initiale dont disposeraient moins les femmes que les hommes. Les pratiques mises en valeur doivent en effet souvent être enregistrées en début de saison et ne sont « remboursées » qu'en fin d'année.

Source : [*Sociologia Ruralis*](#)